

"Le Clos Mané Ormand"

Permis d'aménager n° PA05600813Y0007 du 11/12/2013

PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

AVEC DESCRIPTIF DU TERRAIN A BATIR (Art. L111-5-3 du Code de l'Urbanisme)

Article L111-5-3 du Code de l'Urbanisme:

" Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat."

Plan de situation (sans échelle)



Terrain objet du descriptif :

LOT 3 (38B Route de Port Blanc)

Références cadastrales : Section ZR - n°716

- Superficie totale : 464 m²

- Surface de plancher maximale autorisée : 208 m²

Descriptif des limites :

- Les limites joignant les points E, F et A sont conformes au procès-verbal de bornage dressé le 14/03/2014 par M. Alain RIOU, géomètre-expert à Vannes.
- Les limites joignant les points A, B, C, D et E résultent de la division de la parcelle ZR n°98 (document d'arpentage n°1872W du 22/05/2014 dressé par M. Alain RIOU, géomètre-expert à Vannes)

- Aménagement durable ●
- Environnement et paysages ●
- Ingénierie VRD ●
- Droit de l'urbanisme ●
- Géomètres-experts ●



Parc d'Activités de Laroiseau
 8 rue Elta MAILLART
 BP 30185 56005 VANNES CEDEX

DOSSIER n°11v598

Tel : 02 97 47 23 90
 Fax : 02 97 42 76 03
 E-mail : vannes@geobretagnesud.com
 Web : www.geobretagnesud.com

Dressé le 27 Mai 2014

